



PRÉSENCES :

N° de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
CORPORATION MUNICIPALE ST-HILAIRE DE DORSET
SÉANCE ORDINAIRE, LE MARDI 12 JANVIER 2021, 20h06
VISIOCONFÉRENCE ZOOM

Ghislain Jacques,	Maire
Marcel Élément,	siège no 1
Lise Garant,	siège no 2
Pierre Levasseur,	siège no 3
Michel Breton,	siège no 4
Jasmin Létourneau,	siège no 5
Berthold Létourneau,	siège no 6

FORMANT QUORUM

Cathy Payeur, Directrice générale et sec. Trés. est aussi présente.

12.01.21.001

RÉSOLUTION POUR SÉANCE DU CONSEIL PAR VISIOCONFÉRENCE ZOOM

Le conseil de la municipalité de St-Hilaire-de-Dorset siège en séance ordinaire ce 12 janvier 2021 par visioconférence Zoom ;

Sont présent à cette visioconférence Zoom : Ghislain Jacques - Maire, Conseiller Marcel Élément- siège #1, Conseillère Lise Garant - siège #2, Conseiller Pierre Levasseur – siège #3, Conseiller Michel Breton – siège #4, Conseiller Jasmin Létourneau – siège #5, Conseiller Berthold Létourneau Siège # 6, Directrice générale – Cathy Payeur.

Chacune de ces personnes s’est identifiée individuellement.

ATTENDU QUE le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l’état d’urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours ;

ATTENDU QUE les décrets subséquents et notamment le dernier décret numéro 1418-2020 qui prolonge cet état d’urgence pour une période additionnelle soit jusqu’au 1^{er} janvier 2021 ;

ATTENDU QUE si, lors d’une réunion d’une séance ou d’une assemblée devant, selon la loi, être publique, il est nécessaire de refuser tout ou en partie du public en raison des mesures prévues par le décret numéro 689-2020 du 25 juin 2020, cette réunion, cette séance ou cette assemblée soit publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres ;

Il est proposé par Marcel Élément et résolu à l’unanimité des membres du conseil présents que le conseil accepte que la présente séance soit tenue par visioconférence Zoom.

ADOPTÉE

12.01.21.002

Les points Contrat de déneigement, Caméra de surveillance pour la sécurité, Élargissement du ponceau de M. Fortin sont ajouté à Varia. **Il est proposé par** Lise Garant et résolu à l’unanimité des membres du conseil présents, que l’ordre du jour soit adopté tel que modifié.

ADOPTÉE

12.01.21.003

LECTURE ET ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 DÉCEMBRE 2020

Les membres du conseil ayant au préalable pris connaissance des minutes de la séance ordinaire du 7 décembre 2020, il est proposé Michel Breton et résolu à l’unanimité des membres présents, que le procès-verbal soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

12.01.21.004

LECTURE ET ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DES LA SÉANCES EXTRAORDINAIRES DU 16 DÉCEMBRE 2020

Les membres du conseil ayant au préalable pris connaissance des minutes des séances extraordinaires du 16 décembre 2020, il est proposé Berthold Létourneau et résolu à l’unanimité des membres présents, que les procès-verbaux soient acceptés tel que présenté.

ADOPTÉE



12.01.21.005

N° de résolution
ou annotation

COMPTES À PAYER

Les comptes payés, les paies et les comptes à payer ayant été présentés au conseil au montant de 20 657.72 \$, **il est proposé par** Jasmin Létourneau et résolu à l'unanimité des membres présents que les comptes payés et les paies soient acceptés tels que présentés et que les comptes à payer soient payés.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTION 1

12.01.21.006

L'ordre du jour ayant été épuisé, **il est proposé par** Pierre Levasseur et résolu à l'unanimité des membres présents que la séance soit levée ou ajournée. Il est 20h41.

ADOPTÉE

Ghislain Jacques, maire

Cathy Payeur, dir.gen. sec.trés.

Moi, GHISLAIN JACQUES atteste que la signature du présent procès-verbal, équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.